

SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CGT

EN BREF

N° 3 - 18 mai 1999

INNOVATION A L'INSERM

Le prochain CTPC de l'INSERM (27 mai 1999) aura à examiner un projet de création d'une filiale de valorisation : "INSERM-Transfert". Le Conseil d'Administration devra se prononcer le 10 juin prochain.

Ce projet de filiale préfigure la transformation des EPST prévue dans le projet de loi sur l'innovation et est l'illustration parfaite d'une politique de recherche tournée prioritairement sur la rentabilité économique. Le service public finance le risque, le privé empochera les bénéfices ...

INSERM-Transfert, société anonyme, aura pour mission de favoriser l'incubation de projets porteurs de création d'entreprises innovantes (start-up) à partir des recherches et des technologies développées par l'INSERM. Elle envisage de participer à la création d'un fonds de bio-amorçage avec les filiales du CNRS et de l'INRA, avec la CDC et d'autres investisseurs privés et publics. Ce fonds d'amorçage est un Fonds Commun de Placement à Risque.

L'INSERM se propose d'apporter 2 millions de fonds propres à travers cette filiale.

L'INSERM, actionnaire unique, percevra les dividendes, ainsi que les plus values qui viendront, après la période d'investissement nécessairement longue dans l'amorçage, abonder son budget et les dotations allouées aux laboratoires.

INSERM-Transfert prospectera les laboratoires de l'INSERM et sera informée des projets émergents susceptibles d'être incubés et sélectionnera en fonction de la brevetabilité et de la faisabilité technologique. Elle aura aussi à présenter les projets aux organismes de financement de l'innovation pour trouver les partenaires en matière de pré-amorçage, amorçage et capital risque. Elle pourra entrer en direct dans le capital d'entreprises créées à partir de ses recherches.

Le capital de la société anonyme sera de 36 millions de francs (transfert des participations actuelles et apport en numéraire de l'INSERM).

Les résultats financiers de la filiale sont constitués (horizon de 8 ans) des pertes liées à la non rentabilité de l'activité d'amorçage et des revenus financiers correspondant aux plus values de cession de titres de participation. Il est précisé que compte tenu du très long cycle de développement des projets innovants les plus values ne peuvent apparaître qu'à moyen terme.

DEPART ANTICIPE A LA RETRAITE

Une rencontre avec la direction du CNRS a eu lieu le 6 mai 1999. La pétition demandant l'extension aux ITA de la prime de départ à la retraite avant 65 ans accordée aux chercheurs, des embauches compensatoires, la validation gratuite des années de non titulaire a recueilli 1050 signatures. Elle a été remise à la direction.

La direction du CNRS ne souhaite prendre aucune initiative sur ce sujet tant qu'elle n'aura pas de directive du Ministère. Elle se contente de demander le renouvellement du décret de 1996 pour 1999.

ASSEMBLEE DES CHERCHEURS

Le secteur Chercheurs du SNTRS organise une assemblée des chercheurs se reconnaissant dans la CGT pour faire le point des revendications des chercheurs au moment où des évènements importants se préparent (forum national sur la recherche, élections aux CAP, discussions sur l'évolution des instances des EPST, transformations du statut...)

Cette assemblée aura lieu le vendredi 4 juin 1999 de 9h30 à 16h, au CHU KREMLIN-BICETRE – 78 rue du Général Leclerc 94275 LE KREMLIN BICETRE – bâtiment Gregory Pincus, Salle des Conférences, 3^{ème} étage.

GESTION DU PERSONNEL ITA- RENCONTRE AVEC LA DIRECTION CNRS

SNTRS-CGT - 25, rue de Chevreuse 91400 ORSAY

Tél : 01 69 07 60 13 - Fax : 01 69 07 50 05 - Mél : SNTRS-CGT-BN@sntrs.u-psud.fr

Une rencontre avec l'ensemble des syndicats a eu lieu le 18 mai 1999. Le SNTRS a interpelé la direction pour qu'elle fasse connaître ses intentions et sa marge de manœuvre par rapport au ministère, ainsi que sa position par rapport aux propositions du rapport Goujon/Chastagneret. Une nouvelle réunion est prévue le 28 mai sur la base de questions précises : sur l'emploi précaire, le déroulement des carrières et sur les améliorations à apporter au statut. Les comptes rendus de ces réunions seront diffusés dans le prochain BREF.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CAES

La participation du plus grand nombre est bien sur souhaitée mais, dans le cas où vous ne seriez pas en mesure de vous déplacer, pensez à envoyer votre procuration signée au secrétariat du syndicat. Les procurations seront remises aux camarades qui pourront participer.

CONSEIL INTERMINISTERIEL SUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE

Initialement prévu le 18 mai il a été reporté au mois de juin mais toujours avant la clôture de la "consultation-débat" nationale.

Il sera consacré aux grandes priorités de la recherche française. Un texte de 45p. a été préparé par le gouvernement. Ce texte est disponible auprès des membres de la Commission Exécutive du Syndicat et des Secrétaires Régionaux.

Ce CIRST est dans la continuité de celui du 15 juillet 98 ou C. Allègre avait présenté son projet de rénovation de la politique de recherche.

Malgré l'opposition fortement exprimée à ces projets de dénaturation de la recherche publique, le gouvernement poursuit et persiste.

C'est la preuve qu'une action plus vigoureuse encore est nécessaire !

SEMAINE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE SUR L'EMPLOI

L'ensemble des confédérations syndicales, à l'exception de FO, appellent à une semaine d'actions du 25 au 29 mai sur les questions de l'emploi.

Résorption de la précarité, création d'emploi pour la recherche, réduction du temps de travail, les personnels des EPST ont toutes les raisons d'être dans l'action.

MISSION LE DEAUT / COHEN – CONSULTATION NATIONALE

Sans se faire trop d'illusions sur les retombées de ce "débat" sur la recherche, il nous semble important de faire connaître à cette occasion nos avis et propositions.

La Conférence des Présidents de sections du Comité national du CNRS a pris l'initiative de créer un système de consultation par questionnaires sur divers aspects de l'organisation et de la vie de la recherche publique.

On peut trouver ces questionnaires à l'adresse suivante : <http://www.cnrs.fr/sgen/accueil.html>

A vos claviers (ou plumes pour les réfractaires) !

□